

Quels avantages peuvent être tirés d'une bonne gestion des déchets ?

- Améliorer la qualité de vie dans l'entreprise
- Améliorer les conditions de travail
- Diminuer les risques liés à la santé des travailleurs
- Améliorer la rentabilité de l'entreprise en diminuant ses coûts pour pérenniser l'emploi
- Obtenir des certifications environnementales du type ISO 14001 ou EMAS
- Améliorer l'image de l'entreprise
- Préserver l'environnement extérieur à l'entreprise



Quelles clés pour la réussite du projet ?

Accompagner le projet d'une campagne de sensibilisation, d'information claire, positive et motivante sur les mesures mises en place.

Communiquer sur les résultats obtenus, notamment dans les lieux de passage.

Impliquer tous les départements de l'entreprise dans le projet : le service des achats, la production, les commerciaux, la maintenance et l'entretien, la manutention, l'encadrement et les services administratifs...

Coca-Cola Chaudfontaine : l'environnement comme stratégie industrielle

Chez Coca-Cola Chaudfontaine, l'environnement guide les stratégies industrielles et commerciales. La gestion des déchets est très poussée. L'entreprise va beaucoup plus loin en investissant également dans la gestion des énergies (eau, chaleur, électricité). Une turbine hydraulique a été installée et l'entreprise a comme projet d'investir dans une éolienne. Toutes ces mesures sont à l'agenda des organes de concertation de l'entreprise.

Ikea Hognoul : quand la bonne gestion des déchets influence les primes

Une gestion drastique des déchets a été mise en place chez Ikea à Hognoul. Pour y parvenir, suite à de nombreux échanges dans les organes de concertation, une campagne d'information efficace a été développée (gains financiers affichés, tri expliqué visuellement...) et des formations ont été données au personnel. La baisse des coûts liée à la bonne gestion des déchets a notamment permis aux travailleurs d'accéder plus facilement aux avantages non récurrents liés aux résultats (CCT90).

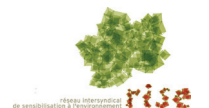
Outils à utiliser :

- La fiche « **Sensibiliser et mobiliser l'ensemble du personnel au tri des déchets** » disponible sur le site de Brussels Waste Network : www.brusselwastenetwork.eu
- Le dossier « **Le réviseur et l'environnement** » disponible sur le site de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises : www.ibr-ire.be
- **Les statistiques relatives aux déchets en Wallonie sur le site de la Région wallonne** : moinsdedechets.wallonie.be
- **Les conseils de gestion de déchets** sur le site belgium.be, dans l'onglet « consommer durablement »
- Les fiches « **Ressources** » et « **Outils d'action** » du réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement : www.rise.be
- Un site à renseigner à votre patron : <https://jetriedansmonentreprise.be/>

Gestion des déchets en entreprise... Et si l'initiative venait des syndicats ?



Ed. Responsable : V. Thirifrays. RISE : Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique





La gestion des déchets fait partie des enjeux cruciaux de la transition durable.

Les déchets impactent notre environnement et notre santé.

Ils sont sources de pollutions de l'air, des sols et des eaux; des pollutions qui à leur tour peuvent avoir une incidence sanitaire.

Un Wallon rejette, en moyenne, chaque année, 550 kg de déchets « ménagers et assimilés ». Quant aux entreprises wallonnes, elles produisent, en moyenne, 3.500 kg de déchets industriels par an et par personne.

On comprend aisément pourquoi ce défi doit se relever avec les ménages mais également avec les entreprises.

Agir pour l'environnement, c'est bon pour les collègues et pour l'intérêt général.

Les bons réflexes

L'Europe a hiérarchisé la gestion des déchets selon les bons réflexes à avoir.

PRÉVENTION	Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Il faut informer sur les bons gestes à adopter : consommer mieux, produire mieux, prolonger la durée de vie des produits, jeter moins. <i>Ex : politique zéro déchet</i>
RÉUTILISATION	Si le déchet ne peut pas être évité, il faut favoriser sa réutilisation. <i>Ex : économie circulaire ; revente à d'autres entreprises</i>
RECYCLAGE	Si le déchet ne peut pas être réutilisé, il faut le recycler. <i>Ex : extraire les matières premières pour les utiliser ou les valoriser.</i>
COMBUSTION	Si le déchet ne peut pas être recyclé, il doit être incinéré. Il faut alors favoriser la combustion écologique. <i>Ex : chauffage, génération d'électricité, etc.</i>
MISE EN DÉCHARGE	Si le déchet ne peut pas être incinéré, il doit être mis en décharge. <i>Ex : carrelage, amiante, déchets dangereux, etc.</i>



La gestion des déchets dans la concertation sociale

Au CPPT

Parce que les aspects environnementaux de la gestion des déchets ont souvent un impact également sur la santé des collègues qui les manipulent, ces thématiques doivent être discutées au CPPT.

S'il s'agit de déchets identifiés comme dangereux car nocifs, irritants ou toxiques, une analyse des risques liés à leur stockage et à leur manipulation est nécessaire.

Des campagnes d'information doivent être menées et, si besoin, la médecine du travail peut être sollicitée. A ce titre, les fiches de données « santé-sécurité » de chaque produit utilisé (produit qui deviendra donc un déchet par la suite) sont de bonnes sources d'information car elles énoncent les modalités pratiques de gestion de ce produit devenu déchet.

La gestion des déchets constitue, en outre, un moyen d'améliorer son cadre de travail et donc un autre angle d'approche de la problématique en CPPT. Des actions de sensibilisation du personnel peuvent ainsi être réalisées (gaspillage, tri, etc.).



Au CE

L'aspect financier lié à la gestion des déchets est traité au CE. Les enjeux financiers sont importants : économies réalisées grâce à la diminution du gaspillage, valorisation

financière liée à un tri efficace, optimisation des matières premières, etc. Une meilleure gestion des déchets améliore donc les performances financières de l'entreprise, ce qui bénéficie à tous.

Les outils pour faciliter une campagne efficace de gestion des déchets :

- Lors de la présentation de l'information de base, on peut interroger sur le coût de la gestion des déchets en entreprise (gaspillage, traitement, gain de la valorisation, gain de la réutilisation).
- Le réviseur a un rôle à jouer en termes de performances environnementales de l'entreprise. Sa mission est reprise dans le document « le réviseur et l'environnement » publié par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.
- Intégrer la sensibilisation et les mesures de gestion des déchets mises en place dans le plan de formation des travailleurs.

En DS

La sensibilisation à la gestion des déchets peut être réalisée par les délégués syndicaux, notamment lors de l'accueil des nouveaux travailleurs mais aussi du personnel extérieur (intérimaires, sous-traitants, équipes de nettoyage, etc.).

La création de valeur ajoutée liée à la gestion des déchets pourrait faire l'objet de négociations en termes de salaire brut ou de CCT90.

